

Tribune des sections Genève, Vaud Médias et Télécom de

n°3 - 2018

syndicom

le syndicat des médias et de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

www.syndicomge.org

Edito

Nous avons vécu un été très chaud sur bien des fronts. Suite à l'affaire CarPostal, le ménage a été fait au sein du conseil d'administration de La Poste Suisse. Dans la foulée, la directrice de l'entreprise, Suzanne Ruoff, annonçait aussi sa démission. Cela n'a pas ralenti les fermetures d'offices de poste planifiées, dans bien des cantons, malgré que le Conseil fédéral ait timidement préconisé le contraire. Pour La Poste, il faut toujours faire plus de bénéfices, toujours produire plus, toujours grappiller la moindre seconde de travail qui, selon eux, ne fait que coûter... Toujours cet éternel esprit de profit qui mine les salariés, qui les rend malades, apathiques, et surtout tristes. Sans oublier le public qui se lamente, se désole et qui aimerait pouvoir repartir de service public.

Les médias sont en train de payer un lourd tribut à l'avidité de grands groupes d'édition à la recherche de capitaux. Avec l'arrêt de la diffusion de certains journaux, ainsi que les rédactions communes vouées par les éditeurs, notre liberté de la presse est en train de fondre et nul besoin de rappeler que sans liberté d'expression, la démocratie est en réel danger. Sans parler de tous les licenciements engendrés par cette politique de profit à court terme. Ces éditeurs charognards ne laissent qu'un seul choix à notre syndicat: négocier un plan social le plus favorable possible à leurs intérêts!

Chez Swisscom, on incite les collaborateurs à faire du dépannage sur un portail baptisé Friends, et bien sûr rémunéré

comme chez Uber. Chez les autres opérateurs de téléphonie, le travail sur appel est monnaie courante et les droits des salariés bafoués à qui mieux mieux...

Porteuse d'espoir, une grande manifestation pour l'équité a rassemblé 20 000 personnes à Berne (photos de Demir Sönmez en page II). Il est fondamental de se rappeler que les droits de tous les humains doivent être égaux et surtout, respectés.

Notre section syndicale s'est alliée à l'initiative cantonale pour un salaire horaire minimum de 23 francs pour tout salarié. Nous ne savons pas encore à quelle date les citoyens devront se prononcer, mais il est évident que le oui est l'un des moyens de se préserver de la future précarité qui attend le plus grand nombre d'entre nous avec les projets de numérisation et digitalisation. Un ouvrier sans moyens financiers ne pourra plus consommer, alors les entreprises seront empêchées de produire, et ne fourniront plus d'emplois. Il nous faudra alors revenir au troc.

Nos grands-parents ont fait la grève en Suisse, en 1918, pour protester contre le manque de nourriture, et leurs très dures conditions de travail. Ils n'avaient pas Internet, pas de réseaux sociaux, mais de la détermination. Grâce à ces militants, nous avons connu de grandes avancées sociales.

A l'heure actuelle, chacun de nous a un immense pouvoir: le click de souris qui peut changer les choses. Il est temps de s'en servir à bon escient, de se rappeler quotidiennement que seul on ne peut rien, mais ensemble on peut faire de grandes choses. Et de s'affilier à un syndicat qui représente la cause commune.

Odile Gainon, présidente
de la section syndicom Genève

Egalité: coup de baby blues

Est-il encore pensable de mettre des enfants au monde de nos jours?

La vie familiale est-elle possible – voire harmonieuse – si l'on n'a pas un ou deux salaires de cadre sur son compte à la fin du mois?

On parle de bien commun, de cohésion sociale, de mixité. On ne s'est jamais autant penché sur les besoins du petit enfant ou de l'adolescent-e difficile.

Si les Suédois ont tenté de résoudre les problèmes – posés aux couples lambda, aux mères ou pères séparés – à coups de priorités focalisées sur les familles, le parlement suisse à majorité bourgeoise n'a eu de cesse d'afficher sa pingrerie pour les générations à venir.

Depuis quand déjà? Depuis les années Thatcher, les années septante et les premières crises pétrolières...

L'assurance maternité est même devenue un argument éminent pour saboter le travail et la promotion des femmes salariées! Ce serait un handicap d'avoir

– peut-être une fois – drôle d'idée, envie de procréer.

Un aveu politique, pire qu'un crime, une faute, qui se rattrape bien tard, avec des enfants mal accueillis, des gardes multiples, hétéroclites... jusqu'à ces abandons d'enfants que l'on retrouve en hôpital pédiatrique après l'épuisement des mères.

Alors oui il faut relancer une assurance maternité d'un an, longuement pensée et expérimentée en Suède, avec le partage parental, bien sûr, et l'accueil en crèche!

Quant à rognier sur les salaires des plus précaires (encore des femmes), attaquer les indemnités des chômeuses et chômeurs, faire tourner la machine à tout prix, la tête dans le sac... jusqu'à quand? Jusqu'au retour du troc, quand les plus riches seront les seuls à pouvoir dépenser ce dont ils et elles n'ont pas besoin?

Chantal Woodtli

Le feu couve toujours chez Tamedia

Les rédactions romandes et l'éditeur zurichois Tamedia vont-ils réussir à renouer un dialogue apaisé? Des négociations ont débuté, qui portent d'abord sur le plan social pour les personnes licenciées suite à la disparition du *Matin* papier. Mais l'ambiance est toujours explosive au vu de la crise sans précédent qui a opposé l'éditeur et les rédactions romandes au début de l'été.

Début juin, coup de tonnerre dans le ciel médiatique romand: Tamedia annonce la mort pour le 22 juillet de la version imprimée du *Matin* et les licenciements de 41 personnes. Lu quotidiennement par 200 000 personnes, majoritairement dans les cafés et les restaurants, le quotidien orange perd six millions de francs par année.

Trop pour son éditeur aux 170 millions de bénéfice en 2017. L'avenir de la vitamine orange se déclinera donc en version numérique avec une équipe réduite, quinze personnes en tout et pour tout.

Pour les rédactions romandes, en conflit avec leur employeur zurichois depuis des mois, notamment dans une procédure ouverte auprès de l'Office vaudois de conciliation, l'annonce fait l'effet d'une bombe. Car si le *Matin* est le plus douloureusement touché, il n'est pas le seul à subir les remaniements de Tamedia. Services techniques centralisés, 24 heures, Tribune de Genève et *Matin dimanche* fusionnés en une seule et même rédaction T (fusion des rédactions de 24 heures, TG et *Matin dimanche* pour les rubriques Suisse, Monde et Economie), *Femina* fondu dans le supplément du dominical, l'heure est aux grandes manœuvres. La menace de nouvelles coupes budgétaires – et donc de nouveaux licenciements – se précise.

Comme l'exige la loi, Tamedia ouvre une procédure de consultation destinée à diminuer l'impact humain de la fin du *Matin*. Des groupes de travail composés de membres des rédactions, des syndicats syndicom et impressum et des avocats qui accompagnent les employés dans leur procédure auprès de l'Office de conciliation proposent à Tamedia trois alternatives étayées: le maintien du *Matin* print, la vente de la marque orange à un investisseur extérieur ou un renforcement de l'effectif du matin.ch afin d'en faire un vrai projet réaliste et pérenne. En vain. L'entreprise dirigée par Pietro Supino balaise toutes les propositions. Le *Matin* est condamné, la marque

n'est pas à vendre et il est hors de question de renforcer l'équipe du site. Bilan de la consultation: aucun poste sauvé.

Pour les rédactions romandes, c'est le camouflet de trop. Le 3 juillet, à une importante majorité des collaborateurs, elles débütent une grève qui durera jusqu'au 5 à mi-

dialogue qui passera notamment par la négociation d'un plan social que les licenciés du *Matin* espèrent à la hauteur de leurs besoins.

Dans le même temps, Tamedia saisit à son tour l'Office de conciliation du canton de Vaud pour négocier le plan social. La pause estivale se termine avec une convo-



Tour Edipresse, 4 juillet 2018
Photo G. Di Mauro

nuit. Hormis 20 Minutes, qui ne se joint pas au mouvement, tous les titres sortent en versions très allégées. La menace proférée par Serge Reymond, directeur romand de Tamedia, de licencier les grévistes ne suffira pas à faire revenir ses collaborateurs au travail.

Le 5 juillet, les conseils d'Etat genevois et vaudois à travers la voix de Nurria Gorrite et de Philippe Leuba proposent leur médiation. Tamedia accepte de geler les licenciements, les rédactions suspendent leur grève et tout le monde se retrouve autour de la table sous la surveillance des deux élus. Une démarche de la dernière chance, une démarche en vain. A l'issue de plusieurs séances de travail, l'éditeur claque la porte de la médiation le 19 juillet en campant sur ses positions et sur ses 41 licenciements. Et annonce au passage que les grévistes, notamment les licenciés du *Matin*, subiront des retenues sur leur salaire d'août. Résultat: le 20 juillet, les membres des rédactions réunis en Assemblée générale votent un préavis de grève pour le 3 septembre si aucun véritable dialogue n'est rétabli avec leur éditeur. Un

cation des parties devant l'Office qui accepte que les négociations se déroulent sous son égide. Elles viennent de débiter. Les négociations portent sur le plan social mais également sur le gel des délais de congé et l'absence de licenciements pendant les négociations; l'absence de restructuration dans les rédactions romandes durant deux ans; des postes supplémentaires au matin.ch afin de donner une vraie chance à ce projet; le maintien de la CCT et son application aux rédactions qui n'y sont plus soumises. Des enjeux cruciaux.

Circoscrite à la Suisse romande, la colère des employés de Tamedia sera-t-elle rejointe par celle des Alémaniques? La suppression de 20 postes touchant 31 personnes dans les services éditoriaux outre-Sarine au mois d'août pourrait changer les choses.

Pierre Dupont
(salarié qui craint les représailles)

Le droit à l'information menacé

En supprimant *Le Matin* dans sa version papier, pourtant le quotidien le plus lu en Suisse romande, l'éditeur zurichois Tamedia démontre que son seul intérêt pour la presse écrite est d'ordre financier. Cette position met en péril le rôle essentiel que joue la presse écrite dans la démocratie.

Le 7 juin 2018, l'éditeur zurichois Tamedia annonçait que le quotidien *Le Matin* devenait une marque 100% numérique. Une manière détournée d'annoncer la fin de la version imprimée du journal populaire, lu quotidiennement par plus de 200 000 lectrices et lecteurs en Suisse romande. Une quarantaine de travailleuses et travailleurs seraient touchés par cette énième restructuration. Car depuis le rachat des titres d'Edipresse en 2009, Tamedia a démontré sa volonté d'économiser dans les rédactions et les services techniques, se souciant assez peu des effets dévastateurs sur la qualité et la diversité des contenus des journaux qu'elle édite.

Pourquoi cette politique alors que l'éditeur clame régulièrement son attachement à son cœur de métier (comme le message annuel de Pietro Supino dans le bilan des chiffres de Tamedia)? Elle s'explique par l'influence de la finance. Le but à atteindre pour l'entreprise n'est plus – si tant est qu'il l'ai jamais été – de redistribuer ses revenus pour améliorer la qualité des journaux. Le seul but est d'ordre financier: il faut créer de la valeur actionnariale. Ainsi au lieu d'investir dans le personnel, les compétences journalistiques et le développement de modèles journa-

listiques porteurs d'avenir, les propriétaires de Tamedia préfèrent se servir eux-même et contenter les actionnaires et la direction de l'entreprise. Ces dix dernières années, les employé-e-s de Tamedia ont généré un bénéfice cumulé de 1,5 milliard de francs. Plus de 400 millions de francs ont été versés aux actionnaires, 100 millions de francs au conseil d'administration et à la direction du groupe: 500 millions de francs ont ainsi été retirés à l'entreprise au lieu d'être investis.

En réduisant les effectifs de ses rédactions et en concentrant les titres, Tamedia démontre qu'il se désintéresse de la presse et plus particulièrement de la presse papier. Tamedia, mais également les autres grands éditeurs de Suisse romande tels Ringier ou Hersant, ont cannibalisé les ressources publicitaires de leurs propres journaux en investissant dans des plateformes numériques commerciales comme Homegate, Jobs.ch, Ricardo et Doodle qui rapportent énormément. Mais les bénéfices générés par ces nouvelles activités numériques ne servent pas à faire survivre la presse.

Cette logique économique n'est pas compatible avec le rôle essentiel de la presse dans la démocratie. En effet, en supprimant la diversité

et la qualité, en privilégiant le divertissement à l'information, les éditeurs empêchent les citoyennes et citoyens de se forger une opinion sur les enjeux politiques, économiques et sociaux qui influencent leur vie. Les éditeurs ont une responsabilité immense face à la désertification médiatique qu'ils ont initiée. En faisant croire également que tout un chacun peut s'improviser journaliste, alors que le métier est régi par des règles strictes de déontologie et de protection des sources. En agissant de la sorte, les éditeurs montrent leur mépris non seulement vis-à-vis des journalistes, des acteurs politiques, culturels et économiques mais également du public et en particulier du public romand.

Dans ce contexte, les syndicats jouent un rôle majeur de lanceurs d'alerte. Ils soutiennent les employé-e-s des journaux dans leur lutte pour le maintien de la diversité et de la qualité de la presse, pour des conditions de travail équitables et pour le respect qui est dû à toute travailleuse. Mais aujourd'hui, il y a urgence. Il faut une prise de conscience globale du public pour rappeler que le droit à l'information est un droit fondamental.

Patricia Alcaraz, syndicom

Berne, 22 septembre 2018



La vie sous «app»

6h14! L'alarme sonne sur la table de chevet. L'application «réveil» ordonne le début d'une nouvelle journée de labeur au rythme des algorithmes du smartphone. Après un soin corporel effectué dans un état groggy de la veille, il prend son café en lisant les dernières infos sur l'application «news» de son natel. Mise en route, il effectue le parcours jusqu'au travail par le trajet dessiné par l'app «GPS».

8h00! Parachuté à son poste par tous ces automatismes, il pointe son début de journée sur l'ordinateur. Ses tâches lui sont envoyées sur ce PC en continu, lui dictant ses gestes au rythme effréné des ordres automatisés. Robotisé à suivre les processus, l'enthousiasme caractérisé par ses premières années s'est estompé au fil des «améliorations» technologiques apportées.

9h20! Un collègue appelle les autres employés à partager un café à la pause. Rare moment d'humanité dans un environnement encadré par les «bips» des machines et des numéros qui défilent sans relâche. Après quelques divergences de point de vue sur le match de la veille, les avis sont unanimes sur les conditions de travail dégradées.

9h40! Retour à la tâche. L'application «Work» ayant décompté le temps maximal de pause autorisé, elle ordonne à l'employé le retour à sa place en lui affectant immédiatement sa prochaine tâche.

12h00! «Enfin la pause!» s'exclame-t-il. Il dégaîne son portable et vérifie ses e-mails personnels. Ouvre ses applications une à une afin de ne pas rater la dernière news, la dernière promo. Soulagé d'être à jour, il va au centre commercial manger le repas suggéré par son application «santé».

12h45! Fini de «décider» de son temps. Le son aigu provenant du PC lui signale que son prochain ordre est arrivé. Les gestes répétés sans cesse ne seront interrompus que par l'appel de son supérieur le convoquant pour une réunion personnelle.

15h00! Tête à tête avec le chef éclairé par les lumières du rétroprojecteur affichant toutes les statistiques personnelles de l'app «Stat office». Cadence, efficacité, rentabilité, taux de réussite et autres points de mesures censés démontrer la qualité du travail effectué sans ne jamais prendre en compte la disponibilité du collaborateur. Mais où est passée la statistique montrant qu'il a accepté de faire des heures supplé-

mentaires, ou travaillé les week-ends? Cette entrevue se résumera en une acceptation silencieuse de nouvelles tâches supplémentaires sans contrepartie pour faire face à une pseudo-crise.

17h15! La journée finie, il ressort son portable de sa poche et se remet à jour. Quelques what's app plus tard, il décide de rejoindre des amis dans le dernier bar à la mode, numéro un dans les avis de son app «Bar». Une notification imminente lui atteste la promotion d'un produit, non loin de lui par géolocalisation, lors des deux prochaines heures.

18h20! Il quitte ses amis précipitamment afin de se retrouver dans cette enseigne et ne pas rater l'occasion. Au milieu de cette foule il est essouffé, cherchant désespérément un vendeur pour lui montrer le produit en promotion sur l'app «Solde», mais il ne trouve que des bornes numériques pour répondre à ses questions.

19h25! L'heure du repas a sonné, la tablette grande ouverte sur l'application «Cuisine», il suit les consignes afin de reproduire à l'identique le plat du jour. Il accompagnera son repas par le vin du mois proposé par son app «Vin».

20h40! Avachi sur son canapé, il se laisse suggérer son programme du soir par les recommandations de son app «TV». Déçu par le film du soir, il peste sur sa journée passée dont l'impression de contrainte prédomine.

22h10! Le téléphone émet un son afin de signaler que la batterie est vide et qu'il faut la recharger. Dernier ordre, signifiant par la même occasion la fin de journée. Oreiller tassé, smartphone en charge sur la table de chevet, les yeux se ferment et l'écran se met en veille.

Une journée parmi tant d'autres, où il ne fut qu'utilisateur de sa vie sans en avoir le contrôle!

Téléguider dans son temps «libre» par ces notifications personnelles, robotisé par ses tâches automatisées par PC pendant son travail, il n'eût guère son mot à dire sur le déroulement de sa vie. Transformé en produit-consommateur par ses applications, victime consentante de la numérisation, par moment apologiste d'un esclavagisme digital, combien sommes-nous dans ce cas, à vivre sous «app»?

Rodolfo Antonio, membre du comité de section syndicom Genève

La 4^e révolution industrielle

L'heure est grave. L'avenir des travailleurs avec la digitalisation et numérisation? Il n'est pas rose; dès lors, deux choix s'imposent: laisser faire la 4^e révolution industrielle qui sera longue et douloureuse, ou renforcer les droits des travailleurs afin que ceux-ci puissent garder un pouvoir d'achat. Car des emplois, il n'y en aura plus assez pour nous tous.

Le 15 mars à l'UOG, syndicom section Genève a organisé une conférence du professeur Rossi, économiste à Fribourg, sur ce thème brûlant. Nous n'étions que 20 personnes à nous intéresser à notre avenir...

Cette soirée a été vraiment très riche d'enseignements et de solutions esquissées afin de nous protéger de la précarité qui découlera forcément de ce tournant décisif. Contrairement à ceux qui nous l'imposent parce qu'il leur promet de gros profits, le professeur Rossi est un humaniste.

Selon les estimations de notre invité, 75% des emplois actuels seront touchés, et la moitié d'entre eux seront biffés. Et il semblerait que nous serions en plein dedans en 2025. Cela veut dire demain...

Il est curieux de constater que la plupart des intellectuels de droite soutiennent cette révolution sans offrir de contrepartie à tous les travailleurs qui se retrouveront sans emploi. Le projet numérique des employeurs peut se résumer ainsi: le partenariat social doit être détruit, le travail doit être déréglé et enfin, les organisations syndicales doivent être affaiblies!

Parmi les solutions existantes, il en est une qui prévaut: celle de renforcer dès maintenant le pouvoir des travailleurs à travers les syndicats afin d'obtenir le maximum de compensations pour les salariés.

Pour les employés, l'idéal serait de partager les gains de leur productivité, mais cela ne sera possible que si leur pouvoir d'achat est au moins maintenu. Nous devons aussi partager le peu d'emplois qu'il restera, mais nos politiques font le contraire en nous faisant travailler de plus en plus longtemps.

Avec les syndicats, nous devons nous battre pour

- rendre le licenciement collectif très cher pour les patrons afin que le maintien en emploi leur soit plus avantageux;
- faire prévaloir le travail sur le gain en capital;
- ancrer le droit au travail dans la Constitution;
- préserver les assurances sociales;
- refondre le droit fiscal national et international;
- thématiser les réductions de temps de travail dans chaque CCT;
- une formation continue à vie;
- garantir la neutralité du réseau et l'open source;
- forcer les entreprises qui externalisent à rembourser au prorata des profits supplémentaires qui en découlent;
- l'attribution des marchés publics sous condition de garantie de l'emploi;
- impliquer le personnel et les syndicats lors d'externalisations.

Les conséquences sont nombreuses: énormément de chômeurs, réduction du nombre d'entreprises et augmentation de leur taille, baisse de nos salaires et de notre pouvoir d'achat.

C'est maintenant que les syndicats ont le plus grand rôle à jouer afin de définir notre futur au travail.

Nous devons voter dans le bon sens.

Odile Gainon

La grève, c'est l'arme des travailleuses et travailleurs

Vive la grève générale de 1918 !

Dans Lysistrata, Aristophane imagine pour les femmes un mot d'ordre efficace :
« Pour arrêter la guerre, refusez-vous à vos maris. »

Alors qu'Athènes et Sparte sont en guerre, Lysistrata, une belle Athénienne aussi rusée qu'audacieuse, convainc les femmes d'Athènes – Cléonice, Myrrhiné, Lampito – ainsi que celles de toutes les cités grecques de déclencher et de poursuivre une grève du sexe jusqu'à ce que les hommes reviennent à la raison et cessent le combat.

Travailler pour un plat de lentilles, basta ya !

En Egypte, au temps des pyramides déjà, la lutte de classe faisait rage. Le plus ancien conflit ouvrier connu de l'histoire se produisit en l'an 29 du règne de Ramsès III (aux environs de 1166 av. J.-C. suivant les sources) à Deir el-Médineh, près de Thèbes.

Sa chronique est parvenue jusqu'à nous par l'intermédiaire du **Papyrus de la Grève**, rédigé par le scribe Amennakht, qui appartenait aux équipes de travailleurs de la nécropole royale :

Les ravitaillements, qui constituent les salaires, tardent à être distribués par les fonctionnaires royaux. En plus de ces retards, les ouvriers se plaignent aussi de la mauvaise qualité des rations alimentaires.

Pour manifester leur insatisfaction, les ouvriers interrompent leur travail et occupent des bâtiments administratifs et des temples, pour en bloquer l'activité. Car les temples sont, aussi, des lieux importants de la vie administrative et économique de l'Égypte antique. Amennakht écrit « si nous en sommes arrivés à ce point, c'est à cause de la faim et de la soif ; il n'y a plus de vêtements, ni d'onguents, ni de poissons, ni de légumes ; écrivez au pharaon, notre bon seigneur, à ce propos, et écrivez au vizir, notre supérieur, pour que les provisions nous soient données ».

Diverses conciliations successives, avec les autorités royales ou locales, ne règlent chaque fois que momentanément ces dysfonctionnements administratifs. Les ouvriers reprennent leur grève à plusieurs reprises. Ils menacent aussi de révéler les malversations de certains fonctionnaires avec le ravitaillement. Mais les documents qui nous sont parvenus décrivent assez peu la nature de ces pratiques.

Malgré les menaces des autorités, la grève débouche finalement sur la satisfaction des revendications.

D'où vient le mot grève ?

Le mot français « grève » tire son nom de la place de Grève à Paris. Cette place, située en bord de Seine sur la rive droite devant l'hôtel de ville, était un des principaux points d'accostage des bateaux, car bordée d'une plage de sable. Les hommes sans emploi y trouvaient une embauche facile pour les chargements et déchargements.

Et en Helvétie ?

Dans nos verts pâturages tout ne va pas pour le mieux : il y a cent ans, le samedi 9 novembre 1918, éclata une grève qui se voulait générale. Des milliers d'ouvrières et d'ouvriers descendirent sur le pavé. La bourgeoisie mobilisa l'armée. Ceux-là même qui avaient déclenché la grève évitèrent de justesse une hécatombe dont les plus petits auraient, comme toujours, fait les frais.

Robert Grimm, un socialiste croyant au marxisme

Comme fondateur et président du Comité d'Olten, qui regroupe l'aile gauche du Parti socialiste et des syndicalistes, il prend la direction de la grève générale. Condamné à six mois de prison par un tribunal militaire à cause de son appel aux soldats à refuser

de tirer sur les grévistes, il en profite pour écrire une histoire de la Suisse où il défend en particulier l'idée que le mouvement ouvrier suisse n'est pas importé par des agitateurs étrangers, mais la conséquence logique des rapports de classe en Suisse.

D'abord favorable à une entrée du PSS dans la Troisième Internationale, il refuse ensuite les « conditions de Moscou » et devient un des fondateurs de l'Union des partis socialistes pour l'action internationale.

Un an plus tard, à l'approche du premier anniversaire de la Révolution d'octobre, diverses personnalités, dont le général Ulrich Wille, font part de leur inquiétude au Conseil fédéral, qui ordonne l'occupation militaire préventive de la ville de Zurich pour éviter toute insurrection révolutionnaire. Le Comité d'Olten répond par des grèves de protestation. Le Conseil fédéral refusant de faire marche arrière, le Comité d'Olten lance un appel à la grève générale (12-14 novembre 1918).

Le Comité d'Olten présente neuf revendications :

1. Renouvellement immédiat du Conseil national selon le système de la représentation proportionnelle
2. Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes
3. Introduction du droit au travail pour tous
4. Introduction de la semaine de 48 heures, dans toutes les entreprises publiques ou privées
5. Organisation d'une armée essentiellement populaire
6. Mesures visant à assurer le ravitaillement
7. Assurance vieillesse et survivants
8. Monopole de l'Etat pour les importations et les exportations
9. Paiement des dettes publiques par les possédants

La grève est suivie par quelque 250 000 ouvriers, on remarque une très forte participation dans les villes industrielles, mais bien plus faible en Suisse romande et au Tessin. La participation des cheminots est déterminante car elle permet l'extension de la grève même aux régions rurales éloignées. La grève se déroule dans le calme, les syndicats ayant pris des mesures préventives comme la prohibition de l'alcool. Il n'y a que peu de dérapages, comme à Granges, où trois grévistes sont tués le 14 novembre.

Après trois jours, les soldats envoyés en nombre par le Conseil fédéral sont maîtres de la situation. Le Comité d'Olten cède sans condition, la grève est un échec. Le vendredi 15, le travail reprend presque partout sauf à Zurich, où les ouvriers du bois et les métallurgistes ne reprennent le travail que le lundi 18 novembre.

Les employés de banque ont « chauffé la salle »

Le 28 septembre 1918, lors d'une réunion convoquée par l'Association des employés de banque à la Stadthalle de Zurich, près de la moitié des membres sont présents et l'Assemblée a voté la grève par 706 voix contre 29 et 18 abstentions. Le 30 septembre des piquets de grève sont installés devant les banques.

Par endroits, la police intervient pour faire entrer les non-grévistes. Les affrontements prennent parfois une tournure brutale, comme devant la banque Leu. Mais le gouvernement a pris le parti de ne pas envenimer la situation.

Entre-temps, l'Union ouvrière, le cartel des syndicats zurichois, a affiché son soutien et pris en main l'organisation technique de la grève. Elle proclame que « l'employé de banque doit se considérer comme faisant partie du prolétariat à col dur pour donner du poids à ses revendications ».

Les banques perdent le contrôle de la situation. Consternées, elles acceptent de parlementer avec l'association. Le lundi et le mardi, pendant que les négociations ont lieu sous l'égide du gouvernement, l'Union ouvrière paralyse Zurich. Même la NZZ est empêchée de sortir. Vers 17 heures, le mardi, le président de l'Association, l'avocat Springer,

que le *Journal de Genève* appelle « le gréviculteur », apparaît au balcon de l'hôtel de ville : « Les banques ont signé », annonce-t-il sous les hurrahs de la foule. Le travail reprend le lendemain.

Hauts gradés de l'armée et banquiers s'accordent à fustiger la manière dont le gouvernement zurichois a géré la crise et regrettent que l'armée ne soit pas vraiment intervenue. Ils ont très peur : cette union entre « cols blancs » et « cols bleus » les révolte, la Révolution de 1917 n'est pas loin...

C'est aussi à cause de cette victoire que la bourgeoisie a voulu un exemple fort, quitte à verser notre sang.

Le 12 novembre, 110 000 soldats sont prêts à « faire boucherie », à réprimer cette grève générale et politique. Le lendemain, le Conseil fédéral adresse un ultimatum aux grévistes : le mouvement doit cesser à 15 heures. Le Comité d'Olten s'exécute.

Et maintenant ?

Les revendications de 1918 mettront des décennies à devenir réalité, aujourd'hui encore on est loin du compte : les héritiers des bourgeois d'hier veulent toujours et encore plus, plus de bénéfices, plus de dividendes.

Quand on voit l'état du monde, on comprend que nos « acquis » ne le sont plus. Nous pensons alors aux camarades d'Olten en 1918 et nous leur sommes reconnaissants du chemin qu'ils nous montrent. Même si on sait très bien que le lampion accroché dans le dos n'éclaire que le chemin parcouru, on salue la mémoire de nos vétéranes.

Nous vous souhaitons une belle commémoration de la grève de 1918 ! Peut-être faudra-t-il aider – par notre présence et notre combativité – nos camarades de la construction et d'Unia, l'automne risque d'être chaud.

Sources et références complètes : Wikipédia, et Wikirouge pour R. Grimm ; « Des employés de banque en grève, oui, en grève », *Le Temps*, 16.11.2012.

José Ramón Gonzalez, membre du GI Retraité-e-s

Femmes à Genève en 2018

Une amie m'appelle en pleine nuit. Son mari l'a battue. Poste de police et plainte. Son mari revient sonner chez elle à 5 h du matin.

CINQ. C'est le nombre de femmes qui ont été tabassées « à mort » par de jeunes hommes en pleine rue. Elles ont osé dire NON ! Plus de nouvelles.

Ces exemples concrets se passent à Genève en 2018. Au-delà des violences choquantes mentionnées ci-dessus, que cela soit dans l'espace public ou privé (74 % de femmes sont victimes de violences conjugales commises par des hommes), de nombreuses inégalités persistent. En effet, les femmes restent moins rémunérées que les hommes à travail égal (18 % de salaire en moins que les hommes). Les plaintes pour discriminations salariales soit n'aboutissent pas, soit le résultat est si dérisoire qu'il ne permet aucune jurisprudence sérieuse. Les femmes représentent 70 % des emplois à temps partiel. Elles accomplissent près de deux tiers des tâches ménagères. Le Grand Conseil n'est toujours pas représentatif de plus de la moitié de la population. Les conseils d'administration des cent plus importantes entreprises suisses sont composés de 83 % d'hommes.

Et pourtant, il existe un cadre légal avec notre Constitution fédérale depuis 1981. En 1996, la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes entre en vigueur. Malgré cela, on s'aperçoit très vite que cette loi n'est pas assez contraignante et trop

difficile à appliquer, les femmes se découragent devant de si maigres résultats avec de trop gros risques de perdre leur emploi.

Deux décennies plus tard, les violences se perpétuent et les inégalités subsistent. Les femmes attendent depuis trop longtemps. Aujourd'hui, un mouvement mondial est né avec le *hashtag me too* ; pour la première fois depuis longtemps des revendications féminines occupent quotidiennement une place importante dans les médias et lors de la plupart des remises de prix.

Il faut absolument profiter que la parole des femmes soit enfin audible pour réclamer

- la fin du harcèlement et la condamnation effective de toutes ses formes (pénal) ;
- la fin des contrats précaires ;
- l'égalité salariale à tous les niveaux en assurant un meilleur contrôle dans les entreprises ou via un label ;
- la mise en place de quotas dans les postes à responsabilité, instances dirigeantes, conseils de fondation ;
- le Canton de Genève et les partis politiques doivent montrer l'exemple en nommant autant de femmes que d'hommes dans tous les conseils d'administration et ceci dès le prochain renouvellement ;

– la protection absolue des femmes victimes de violence conjugale, et en particulier celles qui ont fui pour trouver refuge dans notre canton.

Pour changer cela, il faut prendre des mesures qui passent par le soutien aux associations qui sont sur le terrain via des augmentations de postes et de subvention et, comme le demande la pétition « Que la honte change de camp ! », via la création d'un observatoire des violences indépendant de l'Etat. Les heures d'éducation sexuelle doivent être plus nombreuses. Former le personnel de la police et de la magistrature serait aussi bénéfique.

On pourrait modifier la Constitution genevoise en instaurant une représentation proportionnelle et paritaire. L'électorat serait ainsi appelé à élire 50 femmes et 50 hommes pour le Grand Conseil. On pourrait imposer la parité dans les statuts des partis comme c'est déjà le cas chez les Verts.

La balle est dans le camp politique mais en attendant que ces mesures deviennent contraignantes, alors oui les femmes de ce canton et je l'espère de notre pays croiseront les bras de manière significative comme elles l'ont fait en 1991. Comme l'a dit la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, le temps des mesures volontaires est terminé et j'ajoute celui des mesures aussi ! C'est en unissant nos indignations que nous arriverons à nous faire entendre. Rendez-vous le 14 juin 2019 !

Marjorie de Chastonay, députée Verte

Nouveaux horaires depuis le 1.09.2018

La permanence téléphonique de votre syndicat est ouverte

du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

le mardi : 8 h 30 à 17 h non-stop

Tél. 058 817 18 18 ou écrire à info@syndicom.ch

Carole Roussopoulos, la vidéo pour changer le monde

La médiathèque Valais de Martigny consacre sa principale exposition de l'année à la cinéaste valaisanne Carole Roussopoulos (1945-2009). Elle a travaillé pour le magazine *Vogue* avant de quitter le journalisme pour se consacrer à la vidéo et donner la parole aux exclus.

Dans les années septante, elle a documenté toutes les luttes qui, aujourd'hui, sont censées avoir abouti : le droit des femmes à disposer de leur corps, de leur argent et de l'espace public.

Elle a accompagné les grands mouvements d'émancipation des femmes, bien sûr, mais aussi des homosexuel·les

et des noirs. Elle a aussi fait entendre les ouvrières chez Lip, les prostituées lyonnaises ou les mères de militants basques exécutés par le régime franquiste.

Amie de Simone de Beauvoir et de Jean Genet, Carole Roussopoulos a quitté le Valais en 1967 pour s'établir à Paris. Elle est revenue en Suisse en 1995.

A voir jusqu'au 28 octobre, tous les jours, de 13 h à 18 h

Plus d'infos sur le site de la rts, carole-roussopoulos-militer-rire-et-partir-trop-vite

Flora*

La violence sévit – aussi et surtout – dans l'espace privé, derrière des portes closes ! Comme en atteste le témoignage ci-dessous, les femmes qui n'ont connu que cela peinent à sortir de l'ornière.

Quand j'étais plus jeune mes pseudo parents me frappaient, car je n'étais pas comme ils voulaient que je sois. J'étais bien sûr malheureuse, et mal dans ma peau. Plus tard à 17 ans, quand je me suis mariée en pensant inconsciemment que ce serait mieux, eh bien je me suis trompée : je me faisais frapper, violer et je trouvais ça normal puisque dans ma tête c'était inculqué ainsi.

J'ai eu un enfant que la Protection de la jeunesse nous a retiré. Je vivais continuellement dans la peur mais je me sentais bien au travail, où je me donnais à fond. C'était une sorte d'échappatoire mais chaque fois que je rentrais, j'avais la boule au ventre et je redoutais d'être encore frappée, alors je me noyais dans l'alcool. Je planquais les bouteilles sous le lit et quand Monsieur partait faire ses courses je mettais la musique avec le casque, très fort, et je buvais pour oublier mes ennuis. Souvent j'étais ivre et pas bien. Bref j'ai réussi, quelques années plus tard, à m'en aller comme une voleuse puis divorcer.

J'ai changé de travail et de compagnon, et ma foi rebelle : je me faisais frapper, violer, pour moi, quoi de plus normal ? J'ai dû partir d'urgence chez ma pseudo mère

quelque temps vu que je n'avais pas de point de chute.

J'avais fort heureusement gardé mon travail, que j'adore et que j'ai toujours. Quelques années plus tard, j'ai rencontré un autre monsieur. Après trois ans de vie commune je me suis mariée en pensant qu'il avait du respect pour moi, mais que nenni : il me gardait parce que je subvenais à ses besoins. Je me suis mise dans la poisse à cause de lui car il me demandait toujours des achats au-dessus de mes moyens, et je céda car je croyais qu'il continuerait de m'aimer. Au final j'ai divorcé, ce n'était plus possible de vivre ainsi, j'ai réussi à le mettre dehors et il a dit à tous ceux qui voulaient l'entendre que je l'avais éjecté comme une merde.

J'ai continué à avancer malgré tout, même les psy n'ont pas su m'aider mais je vais beaucoup mieux. J'ai rencontré une gentille personne et pourtant on travaillait ensemble, jamais je n'aurais pensé que je sortirais avec. Ça se passe très bien, finies les douleurs...

C'est pour tout cela que je soutiens toutes ces femmes, car je me sens concernée. Voilà la fin de mon histoire mouvementée.

*prénom d'emprunt

Le mythe de la virilité

Nous vivons une période importante de l'histoire de l'humanité. L'égalité des sexes progresse par à-coups. Les syndicats suisses, cette année, mettent en exergue le combat pour l'égalité des salaires.

La Municipalité de Lausanne engage une action remarquable contre le harcèlement de rue. D'innombrables femmes osent enfin dénoncer des violents ou des attouchements détestables subis jusqu'ici en toute discrétion. Dès lors, je ne peux m'empêcher d'inviter tous ceux et celles qui se réjouissent de « cette accélération de l'histoire », à lire *Le mythe de la virilité*, d'Olivia Gazalé, sorti en octobre 2017 chez Robert Laffont.

Voilà une somme d'analyses et d'informations absolument considérable. Des centaines de références à des auteurs, chercheurs, écrivains, statisticiens, cinéastes au masculin et au féminin sont proposées. Les papes, les hommes d'Eglise, les penseurs depuis l'Antiquité jusqu'au XXI^e siècle, tous ceux et celles qui ont contribué à façonner ou à combattre ce mythe figurent dans l'ouvrage au point de donner l'idée que la liste est exhaustive. Ce mythe de la virilité est présenté comme un piège.

Nous apprenons, par exemple, qu'au cours de la très longue période de la pré-histoire, la femme était vénérée parce que capable de donner la vie. Ce miracle était digne de toutes les prévenances. Ce n'est que lorsque l'humanité, devenant sédentaire, comprit le rôle du mâle dans la procréation, que ce dernier soumit la femme à son rôle de sujet, de réceptacle de son sperme devenu presque sacré, pour le moins essentiel et précieux, qu'il s'imposa comme un tyran, voire un esclavagiste.

Au cours des derniers millénaires, on ne compte plus les affirmations selon lesquelles les femmes sont inférieures en force physique, en intelligence, incapables de penser, de combattre, d'imaginer à long terme, etc. Les citations sont nombreuses.

Elles méritent, pour en rire ou en pleurer, d'être rappelées. Nous apprenons aussi que des hommes aussi géniaux et révolutionnaires que Rousseau ou Kant considéraient, eux aussi, les femmes comme largement inférieures aux hommes.

Ce livre est publié septante ans après le célèbre pamphlet, plusieurs fois cité, de Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*. Il me semble en avoir le même poids. Il mérite la même audience. Il n'hésite pas à prendre en compte la fragilité masculine. Elle découle du fait que l'homme maîtrise tout, sauf précisément sa virilité. Cela l'oblige à « en rajouter ». Il prend aussi en compte l'évolution sociologique qui a suivi le fait que, depuis les années cinquante, les femmes ont enfin osé prendre la parole et démontré, très souvent, leur supériorité intellectuelle. Il souligne aussi le fait que pendant la Première Guerre mondiale, toute l'économie a été assumée par les femmes, les hommes subissant l'horrible boucherie que l'on sait. Dès lors, la preuve était faite qu'elles pouvaient assumer toutes les tâches qui leur étaient refusées jusque-là. Cependant, le droit de vote en France ne leur a été accordé qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Dans sa conclusion, Olivia Gazalé affirme que la réinvention de la paternité, plus douce et plus attentive à l'évolution des enfants, ne constitue pas un déclin, mais une chance pour l'humanité. Elle n'annonce pas la fin des hommes mais l'enthousiasmante naissance d'une nouvelle masculinité, condition indispensable d'un meilleur équilibre des relations entre les sexes.

Pierre Aguet, 30 juin 2018

Des conventions collectives, et après ?

Le temps n'est pas si éloigné où, la plupart des patrons étant gens de métier et les actionnaires pas encore les seuls rois, il restait quelques miettes à partager. Maintenant que voulez-vous, il faut être res-pon-sable. Si vous voulez obtenir quelque chose, dites oui à la transformation mais non au démantèlement, travaillez et surtout clouez votre bec, bonnes gens.

Dans l'industrie graphique, l'annualisation du temps de travail est fondée en principe sur la semaine de 40 heures. Toutefois, les entreprises peuvent convenir d'une durée hebdomadaire du travail de 42 heures, avec l'assentiment du personnel... mieux vaut baster sur les 40 heures conquises en 1977 que prendre la porte. Vu le rapport de forces actuel, pas vraiment le choix.

Les négociations deviennent d'autant plus dures que toujours plus d'imprimeries quittent l'association patronale et ne sont donc plus contraintes d'appliquer le CCT. C'est le pot de terre contre le pot de fer, et on est toujours plus intelligent après. Un esprit chagrin pourrait toutefois considérer qu'en fonçant dans le miroir aux alouettes de la force obligatoire, on a lâché la proie pour l'ombre. Mais au moins il y a un CCT.

Les conventions collectives de certains opérateurs téléphoniques ont connu des améliorations non négligeables, reprenant une partie des acquis de la CCT Swisscom.

Les ex-régies fédérales – où les conditions de travail sont généralement meilleures qu'ailleurs et

qui comptent encore pas mal de « privilégiés » au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée – poussent les gens vers la sortie. Quand on veut noyer son chien on prétend qu'il a la rage, et les « bonnes CCT » tendent malheureusement à devenir des coquilles vides.

Chez certains transporteurs, la convention collective est censée s'appliquer à l'ensemble des sous-traitants. Comme l'ont montré plusieurs exemples, ce n'est de loin pas le cas. Un sous-traitant peut, sans problème majeur, se déclarer insolvable et laisser ses employés sur le carreau.

Pour précieuse et indispensable qu'elle soit – les « free-lance » peuvent au moins se référer à un salaire minimum – une convention collective de travail n'est pas tout. Même si bien des salariés n'ont que le Code des obligations, ça ne justifie pas toutes les concessions pour reverdir les déserts syndicaux.

En Inde, la Self-Employed Women's association (SEWA) organise les femmes qui travaillent dans le secteur informel. Créée à Ahmadabad (Gujarat) en 1972,

elle regroupait à l'origine un petit noyau de femmes très pauvres, ouvrières agricoles, blanchisseuses, colporteurs, couturières à domicile, porteuses... En 2012, elle comptait 1,7 million de femmes. La SEWA soutient l'auto-organisation des femmes et leur formation (gestion notamment). Elle offre aussi des possibilités de microcrédit et d'épargne.

Chez nous, les intermittents du travail, chômeurs de longue durée ou personnes en emploi dit de solidarité deviennent de plus en plus nombreux et peu de syndicats sont vraiment en mesure d'en tenir compte. A quand une vraie Journée des précaires (tout comme les pissenlits au printemps, ils pullulent), si possible sous forme de grève sur le modèle sans nous rien ne va plus (on peut toujours rêver) ? Le jaune, une des couleurs de syndicom, reprendrait ainsi quelque vigueur.

Un peu d'optimisme, diantre ! Si on mélange les couleurs, jaune + bleu = vert et vert = espoir. « Allez ! Qui c'est les plus forts ? Evidemment, c'est les verts ! »

Marie Chevalley

Un bol d'air

La presse satirique d'information résiste et tape où ça fait mal, et ça fait du bien !

Antidote à la sinistrose ambiante, *Siné mensuel* fête ses 10 ans et sort à cette occasion un robotif hors-série. Des strips sur plusieurs pages, et des dessins de Geluck, Jiho, Willem, Berth, Malingrèy,

Lindingre, Tardi, Zep... Si le papier est le support privilégié d'un journal qui fait la part belle au dessin, il existe maintenant une version en ligne. Web et papier, c'est le même prix. Des dessins, et plus d'infos sur sinemensuel.com

Toujours à l'affût, toujours vaillant, *Le Canard enchaîné* appartient à ses salariés et se porte très

bien. Avec ses trombones, Cabu y est toujours vivant et chaque semaine, on se réjouit de retrouver les dessins de Wozniak.

Plus près de nous, contre vents et marées et malgré les procès intentés à son rédacteur Pierre-André Marchand, le mensuel jurassien *La Tuile* fête son 47^e anniversaire.

Ga Bu Zo Meu au château d'Annecy « Et voilà le Shadok »

Créés par Jacques Rouxel, ces oiseaux foutraques, bêtes et méchants ont fait irruption à la télévision française en avril 1968 pour disparaître quelques jours après. La faute au Mai et ses vilains grévistes.

On ne se lassait jamais de ces zozios et de leurs guéguerres avec les Gibis. Cette épastrouillante série d'animation commentée par le délicieux Claude Piéplu a duré qua-

tre saisons (trois de septembre 1968 à 1973, puis une dernière en janvier 2000).

Les Shadoks pompent encore dix jours a marrade garantie. Ne manquez pas « Shadokorama ».

A voir jusqu'au 15 octobre, tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Vous ne recevez pas notre Tribune mais souhaiteriez la lire ?

Demandez-la en écrivant tout simplement à redaction@syndicomge.ch

Votations du 25 novembre

Le lobby des assureurs veut que des détectives soient autorisés à **espionner les suspects** à leur guise. Pour tout autre citoyen que les bénéficiaires d'assurances sociales (chômage, AI, perte de gain, PC), il faut qu'un juge l'ait ordonné. Une inégalité de traitement crasse,

voire anticonstitutionnelle, et une violation de la sphère privée !

NON à un filage généralisé !

Plus d'infos : non-surveillance-assurances.ch

Appréhendé en plein culte, un pasteur neuchâtelois a récemment été **condamné pour assistance** à personne sans statut légal (1000 francs d'amende et frais de procédure).

Une députée tessoineuse, a pour sa part, **écopé d'une amende** de 10 000 francs pour avoir aidé de jeunes Syriens à rentrer en Suisse.

Nous devons faire pièce à la criminalisation de la solidarité ainsi qu'au non-respect de l'Etat de droit et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

NON à l'initiative « Le droit suisse au lieu de juges étrangers » !

Une presse indépendante des grands groupes est plus indispensable que jamais.

Pour faire porter la voix des femmes, abonnez-vous au Courrier !